

Le Conseil Municipal des Enfants

D'AVIGNON

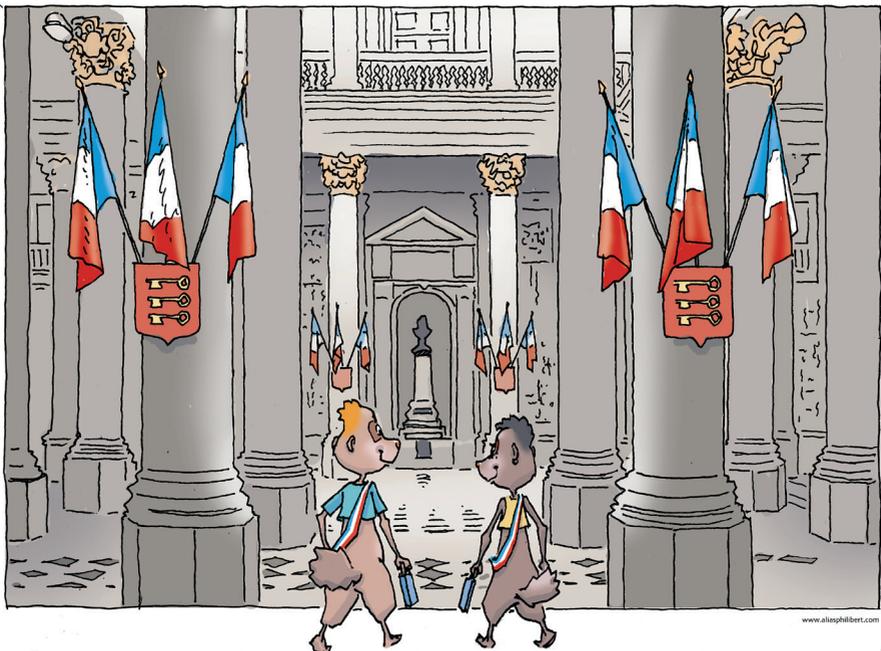
Concrètement, si je suis élu, je vais faire quoi ?

Tu vas participer aux travaux du Conseil Municipal des Enfants, apporter tes idées, tes réflexions, conduire des projets et représenter tes camarades.

Les réunions auront lieu le samedi, pour pénaliser le moins possible tes activités. Il y en aura huit par an.

3 fois dans l'année, tu te réuniras sur la matinée avec les autres jeunes conseillers à l'Hôtel de Ville (à la Mairie), là où les élus se réunissent une fois par mois.

Tu rencontreras les élus de la Ville, et tu auras des discussions avec eux. Au début du mandat, il y aura une discussion et un vote pour choisir les thèmes des commissions de travail.



Profession de foi

Le Conseil Municipal des Enfants D'AVIGNON

ÉCOLE

CLASSE

NOM

PRÉNOM

ÂGE

FILLE

GARÇON



Profession de foi

Pourquoi je veux devenir conseiller municipal enfant ?
Quelles sont mes motivations ?

Quels sont les sujets sur lesquels j'aimerais travailler pour améliorer la vie des enfants d'Avignon ?

Un exemple de projet que j'aimerais réaliser pour améliorer la vie des enfants d'Avignon :



Autorisation des parents

Je soussigné,(père)

.....(mère)

autorise mon fils/ma fille,

Prénom

Nom

Classe

École

à devenir membre du Conseil Municipal des Enfants d'Avignon
pour le mandat allant du 5 avril 2017 au 30 juin 2018.

Droit à l'image : LA VILLE D'AVIGNON s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies en dehors de ses supports de communication. (Magazine, site Internet, dépliants).

Signature :



Charte du Candidat au Conseil Municipal des Enfants d'Avignon

Pendant la campagne électorale, je m'engage à :

Être sincère, à ne pas raconter des mensonges

À traiter les autres candidats avec respect

À ne pas dénigrer leurs projets.

Si je suis élu par mes camarades au Conseil Municipal des Enfants, je m'engage à :

Participer de manière assidue aux réunions du Conseil Municipal des Enfants

Rendre compte régulièrement à mes camarades des activités et des projets du Conseil Municipal des Enfants

Aller au bout de mon mandat, sauf cas de force majeure (déménagement par exemple).

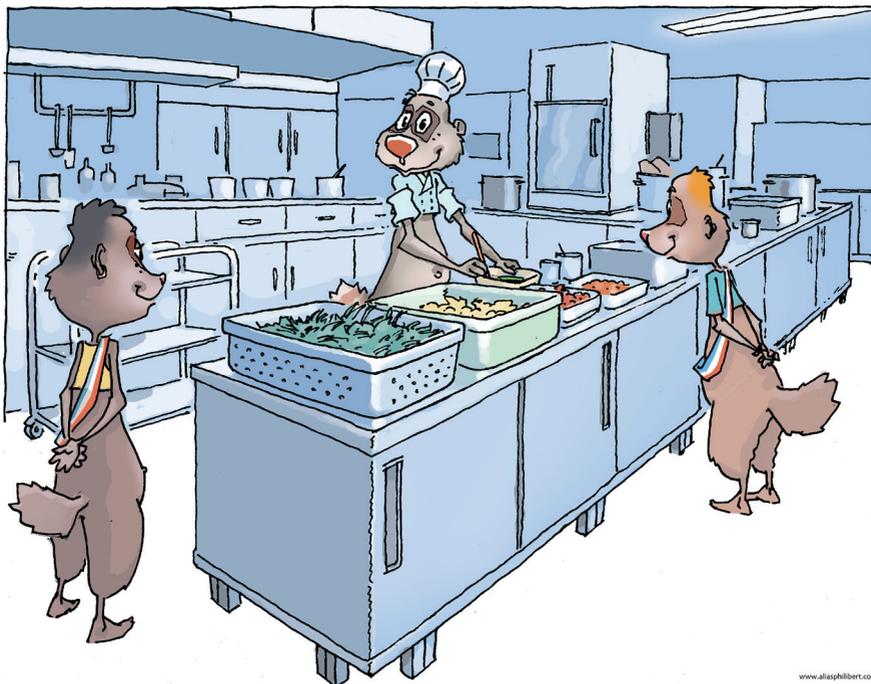
À la fin, ce sera la séance de compte-rendu du mandat ; ce sera le bilan de votre travail de jeunes élus.

Au cours de l'année, le conseil municipal des grands pourra saisir celui des enfants sur une question particulière, et on vous réunira pour en parler. (Exemple, vous demander votre avis sur la rénovation du stade nautique, ou sur les activités que la Ville organise pendant l'été).

Les autres fois (5, si tu as bien compté), tu iras toute la journée dans un Centre de Vacances et de Loisirs de la Ville, à la Barthelasse ou à Chateaufort de Gagne, ou bien au Centre Sportif de La Souvine. Là, tu auras des activités ludiques, et des réunions en commission de travail, pour faire avancer les projets.

Des fois aussi, une de ces réunions pourra être remplacée par une visite de terrain, pour aller voir un site ou un équipement qu'il est important que les jeunes élus connaissent, pour leur travail de jeunes élus.

(Exemples : un théâtre pour un projet culturel ou la cuisine centrale où on prépare tes repas).



Les réunions auront toujours lieu en dehors des vacances scolaires.

On ne parlera ni de politique ni de religion. Uniquement d'Avignon, des enfants, de leur place dans la Ville, de leur vie, et de leur avenir.

Et on va se réunir comme ça, tout seuls ?

Non, il y aura des adultes bien sûr, pour vous aider. Mais surtout pas pour faire le travail à votre place, et encore moins pour vous souffler ce que vous devez dire ou penser.

Il y aura des animateurs de la Ligue de l'Enseignement et des Francas, et aussi des gens de la Ville. Ils seront juste là pour accompagner les travaux, vous aider à avancer, et vous expliquer comment la Ville fonctionne, ce qu'elle fait déjà, ce qu'elle peut faire, et ce qu'elle ne peut pas faire.

Ne demande pas un métro, un disneyland ou un stade de cinquante-mille places : ça la Ville ne pourra pas. Mais il reste plein de choses à imaginer que la Ville pourra faire avec toi pour les enfants d'Avignon.

ça a l'air bien, mais en même temps c'est compliqué ton truc... Comment je vais faire, moi, pour aller à toutes ces réunions ?

Si tes parents ne peuvent pas t'amener, la Ville d'Avignon va chercher une solution pour venir te chercher et te ramener chez toi : **rien ne doit t'empêcher de devenir jeune conseiller municipal et d'exercer ton mandat à fond.**

Ok... Alors pourquoi pas...

Mais comment je fais pour être candidat ?

Tu écris une profession de foi sur le formulaire à détacher. **La profession de foi, c'est ton acte de candidature : c'est là où tu écris les sujets sur lesquels tu veux travailler, et les choses que tu aimerais réaliser ou faire pour améliorer la vie des enfants d'Avignon.**

Cette profession de foi, tu peux l'écrire tout seul, mais aussi après avoir discuté avec tes camarades, ce qui serait encore mieux. Comme ça tu seras vraiment le représentant, le porte-parole de tes camarades.

Attention, comme tu es mineur, pour que tu sois candidat, **tes parents doivent aussi signer la déclaration selon laquelle ils t'autorisent à devenir membre du Conseil Municipal des Enfants d'Avignon**, et aussi dire s'ils sont d'accord pour qu'on mette des photos de toi sur le site internet et le magazine de la Ville – on appelle ça le droit à l'image.

Ensuite, quand tu as écrit ta profession de foi, tu la remets à ton enseignant, pour qu'il puisse organiser la campagne électorale.

Une campagne électorale, comme à la télé ?

Oui, mais en plus court et sans télé. L'idée, c'est d'avoir une petite campagne électorale pour que chaque candidat présente sa profession de foi à ses camarades électeurs, et réponde à leurs questions.



Et comment on va choisir ceux qui vont devenir conseillers municipaux enfants ?

On ne va pas choisir. On ne va pas faire de plouf, ni de pierre-papier-ciseaux. On va voter !

Il va falloir organiser un vote, dans chaque école. Et même deux votes, comme on veut un garçon et une fille par école. Comme chacun de tes camarades, tu écriras le nom du copain que tu auras choisi, et celui de la copine que tu auras choisie, sur deux papiers différents. Ces papiers (on les appelle des bulletins de vote), tu les mettras le jour du vote dans deux boîtes différentes (on appelle ça des urnes) : une pour le choix du conseiller municipal enfant garçon, et une autre pour choisir la jeune fille conseillère municipale enfant.

(Bien sûr, si tu es toi-même candidat, tu pourras écrire ton nom sur le bulletin de vote et ainsi voter pour toi-même.)

Et une fois que tout le monde aura voté, on ouvrira les urnes et on comptera les bulletins. Celui et celle qui auront le plus de bulletins avec leur nom écrit dessus (on appelle ça des voix) seront déclarés élus.

Candidature



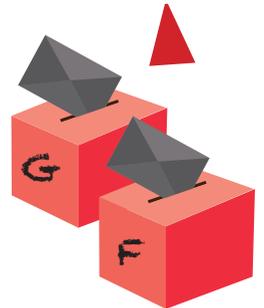
Candidats, filles et garçons

Déclaration des élus.



Élection. Un bulletin de vote par enveloppe.

Dépouillement des voix.



Je dépose mes bulletins de vote dans les urnes.



Et une fois que je suis élu, ça me donne des droits, des trucs particuliers ?

Ça te donne l'honneur de représenter tes copains, de parler en leur nom, et de les servir. Mais à part ça, et un cartable d'élus, ça ne te donne rien. Ça te donne surtout des devoirs : celui de tenir tes engagements (tu devras signer la charte du candidat), et celui de rendre compte régulièrement à tes camarades qui t'ont élu de ce que tu as fait pour eux ou en leur nom.

Et tu verras, c'est génial de sentir qu'on peut faire bouger les choses !
Ça c'est vraiment un truc particulier...

Tu seras également invité à participer à certaines manifestations, cérémonies, initiatives organisées par la Ville. Car quelque part, comme les Conseillers de quartiers, tu deviendras un citoyen engagé soucieux de la dynamique et du devenir de sa Ville.

**Tu deviendras acteur de ta propre ville, de ta propre vie !
Alors vas-y, lance-toi, et deviens toi aussi un jeune conseiller municipal !**



A V I G N O N

avignon.fr